

ÉCRIRE EN SITUATION BILINGUE : DE LA DISCUSSION JAILLIT QUELQUE LUMIÈRE...

Christian Lagarde

Université de Perpignan

1. Définir un territoire de recherche

A. Qu'est-ce donc que « Ecrire en situation bilingue » ?

Le colloque « Ecrire en situation bilingue », qui fut nourri et passionné, invitait les participants à en explorer, outre les limites, toutes les potentialités, et ainsi fut fait, sans pour autant prétendre le moins du monde avoir épuisé un sujet qui se révèle à tiroirs. La formulation peut en effet être regardée comme ambiguë, très (trop ?) englobante et exploratoire d'un champ de pratiques, de recherches et de réflexion beaucoup plus vaste qu'il y paraît.

Nous nous trouvons en fait à l'articulation de la littérature et de la sociolinguistique : si l'écriture littéraire ne calque pas le réel que décrivent et analysent les sociolinguistes, puisque dans un tel cas elle ne saurait prétendre accéder au rang d'œuvre d'art, il n'en est pas moins vrai qu'elle s'en inspire, que, sous des formes sans cesse renouvelées, elle le diffracte. Les deux champs ont tout de même partie liée : observons à cet égard, que l'écriture s'appuie non pas sur ce que l'on dénomme couramment « la langue » (en fait, la prescription de langue et ses réalisations discursives) mais sur la « langue littéraire », laquelle est sélectionnée et instituée par un pouvoir culturel, étroitement lié à une institution ou un projet politique. La Catalogne offre à travers l'action du linguiste et catalaniste Pompeu Fabra un exemple à la fois récent et circonstancié de la manière dont s'opère ce processus, qui n'est jamais innocent (Lamuela & Murgades, 1984).

En vérité, « Ecrire en situation bilingue » signifie à la fois « écrire en tant que sujet bilingue » et « écrire en contexte diglossique », ce qui nous renvoie à deux sphères qui ne sont pas nécessairement emboîtées : celle des individus-auteurs et celle des contextes de production-réception. S'il y a bien manifestation d'une compétence pouvant aller jusqu'au polyglottisme dans le cadre de la première, qui en appelle au dénommé « bilinguisme d'écriture », celle-ci est une capacité et même une virtuosité qui s'exerce à

titre individuel (voire exceptionnel) dans un contexte bien particulier, parce que groupal et minoritaire, celui de l'appartenance à des élites plus ou moins cosmopolites. Si les figures de Borges et de Julien Green (Green, 1987 ; Oustinoff, 2001) viennent ainsi d'emblée à l'esprit, deux autres exemples tout aussi significatifs, ancrés eux aussi dans le Nouveau Monde, sont étudiés ici même : Victoria Ocampo (Larrue) et Alfredo Bryce Echenique (Victorri).

La critique littéraire ne prend guère en considération que ces phares d'une littérature prestigieuse et voyageuse issus des élites cosmopolites et polyglottes. Or, on pourra s'interroger sur la célébration de la valeur totalisante de ces ponts entre les cultures et de leur portée universalisante en tant qu'elle transcende des particularismes par nature étroits : certains cercles éditoriaux ou médiatiques sont là pour assurer la promotion des chefs-d'œuvre et conférer à leurs auteurs une aura susceptible d'aller de pair avec leur propre assimilation, depuis l'ailleurs, à notre langue, notre culture. C'est en ce sens qu'il conviendrait sans doute d'affirmer qu'ils sont « reconnus » (cf. Lagarde, 2001 : 30-39 ; 231-242).

Une telle réflexion nous conduit à une deuxième observation : que ce soit directement, sur la base de leur(s) langue(s) d'écriture, ou par le biais de l'auto-traduction qu'ils pratiquent volontiers (Oustinoff, 2001 ; Dollé, 2001), les auteurs cosmopolites-polyglottes utilisent presque toujours des langues véhiculaires. Si l'Argentine est bien un pays où n'ont guère survécu les langues vernaculaires amérindiennes, on ne saurait, par exemple, en dire autant du Pérou. Et si l'« auteur bilingue », en parfaite conformité avec le caractère particulièrement intime de l'acte d'écriture, n'est en fait représentatif que de lui-même, ou d'une certaine forme d'environnement, il n'en est pas nécessairement ainsi de tous : certaines écritures portent les traces, et même les stigmates d'un contexte de production-réception qui doit être considéré, selon la plus pure orthodoxie sociolinguistique (Psichari, 1928 ; Ferguson, 1959 ; Fishman, 1971, etc.), non pas comme bilingue mais comme diglossique. Or, indépendamment de leur valeur littéraire, ces derniers auteurs sont moins bien connus ou reconnus, et cela sans doute au motif de leur caractère particulariste et/ou de leur plus difficile accessibilité linguistique et éditoriale.

« Ecrire en situation bilingue », c'est pourtant, le plus souvent, « écrire en contexte diglossique » (Détrie, 1998), à savoir dans un environnement caractérisé par l'inégalité de statut et d'usage des langues. On s'interrogera dès lors (cf. Boyer, 1997 ; Lüdi & Py, 2002 ; Pujol Berché, 2003) sur le fait de savoir si chaque individu, en raison de ses appartenances à des groupes de locuteurs dont la conscience est susceptible de cristalliser en une communauté linguistique, n'en est que le porte-parole (pour ne pas dire le porte-drapeau), ou bien si, au jour le jour, c'est dans l'interaction (mise en contact

interindividuelle) que se tissent les liens d'une communication sans cesse à rejouer, jamais préétablie du fait de présupposés idéologiques.

En réalité, pratiques linguistiques socialisées et représentations socio-linguistiques (formulées à travers le discours épilinguistique des locuteurs), s'articulent autour du nœud psycho-social, qui est au cœur de la problématique (cf. Ralambomanana) qui lie l'acte individuel d'écriture à son contexte linguistique et culturel (la « situation bilingue »), aussi bien en amont, par le biais de la contrainte qu'exerce l'environnement sociolinguistique sur cet acte, notamment à travers le choix d'une ou plusieurs langue(s) d'écriture, qu'en aval, du fait de celles que le devenir de l'œuvre (à travers sa diffusion et les possibilités de *feed-back* du lectorat) exerce sur celle-ci, avant même qu'elle n'existe ou qu'elle ne se prolonge. L'expérience de la diglossie, dans la mesure où elle contribue à faire du sujet bilingue un sujet clivé, à la fois en quête d'unité identitaire et d'expression de la diversité dont il est le siège, de l'occultation ou de la disparition d'une partie de soi, est assez souvent présente dans les œuvres, passée au crible de la « textualisation » (Lafont, 1984a, 1984b, 1997). Ainsi, pour Philippe Gardy, si elle est motif d'écriture, elle en est même, pour l'essentiel, le moteur :

« La fracture productrice d'écriture, ainsi, s'inscrit à l'emplacement d'une autre fracture, d'ordre linguistique cette fois. A moins que ce ne soit l'inverse, le désir d'écriture investissant alors quelque chose qui s'apparenterait au sentiment d'un manque de langue. Ou les deux en concomitance. » (Gardy, 1996: 13)

Ce qui nous renvoie à l'analyse originale de Robert Lafont :

« En définitive, une littérature en langue B [...] ne peut exister que comme un exercice *en creux* de la littéralité. [...] La langue dominée *se rachète* en produisant une littérature. [...] Naturellement, le creux existe toujours sociolinguistiquement, et l'effacement n'est que conjectural. » (Lafont, 1976 : 13-15)

Quelque forme qu'adoptent les auteurs « en situation bilingue », le rapport de la/des langue(s) d'écriture à l'écriture elle-même s'établit à travers ce que Lise Gauvin dénomme « la surconscience linguistique » des écrivains, à savoir le fait, pour eux :

« de proposer, au cœur de leur problématique identitaire, une réflexion sur la langue et sur la manière dont s'articulent les rapports langues/littératures dans des contextes différents. La complexité de ces rapports, les relations généralement conflictuelles — ou tout au moins concurrentielles — qu'entretiennent entre elles une ou plusieurs langues, donnent lieu à cette *surconscience* dont les écrivains ont rendu compte de diverses façons. Ecrire devient alors un véritable "acte de langage", car le choix de telle ou telle langue d'écriture est révélateur d'un "procès" littéraire plus important que les procédés mis en jeu. » (Gauvin, 1999 : 14)

B. De l'espace géolinguistique à l'espace textuel

« Écrire en situation bilingue », ce n'est pas pour autant produire, quelle qu'en soit la forme précise, une « écriture bilingue » (Lagarde, 2001). Il ne s'agit pas forcément, pour être plus explicite, d'opérer un « tressage » (Barthes) de deux codes linguistiques au sein d'un seul et même texte littéraire ; le texte produit peut ne faire appel qu'à un code unique : ce qui est pris avant tout en compte, c'est un contexte de production/réception au sein duquel coexistent, dans la sphère individuelle ou sociale, au moins deux langues. De ce point de vue, nous embrassons ainsi des situations qui sont le lot quotidien de la quasi-totalité des hommes — pour autant qu'ils évoluent hors d'isolats primitifs —, la société postmoderne de l'urbanisation et de la mondialisation n'ayant fait que banaliser une telle configuration, reflet du réel dans toute sa variété et son immense complexité pour autant qu'on parvienne à l'abstraire de toutes les barrières l'idéologie. J'en veux pour preuve la mue institutionnelle, en France, de la Délégation Générale à la Langue Française (D.G.L.F.) en Direction Générale à la Langue Française et aux Langues de France (D.G.L.F.L.F.) : sous la finale redondante du sigle ne se cache rien moins que l'évolution d'une conception unilinguiste (cf. Boyer, 2000) et universaliste (par francophonie interposée) à une position multilinguiste (près de quatre-vingts "langues de France") largement ouverte à la diversité (Cerquiglini, 1999). L'arrière-plan idéologique joue dans les deux options, mais de manière un peu plus conforme au réel dans le cas de la seconde.

Le propos — bien périlleux — de ce colloque a été de confronter des expériences (aussi bien d'écriture que d'analyse) provenant de terrains très divers, la localisation de ceux-ci n'étant pas sans incidence sur l'histoire des langues en présence et sur les modalités du contact qu'elles ont pu entretenir, d'un certain point du passé à nos jours¹. Ainsi, la somme d'un balayage de l'hispanophonie latino-américaine (avec incursion en domaine francophone), d'un autre, encore plus superficiel, de la francophonie africaine, et d'un regard plus approfondi porté sur le plurilinguisme en Espagne et en France, représente une équation à variables multiples, susceptible d'invalidier toute

¹ D'autres initiatives ont déjà vu le jour dans ce sens parmi lesquelles : le travail de l'équipe « Praxiling » à l'Université Paul-Valéry Montpellier III qui a débouché sur la publication de *Figures de l'interculturalité* (Bres, Détrie, Siblot, 1996), puis sur *Poétiques du divers* (Détrie, 1998) ; le colloque tenu en mai 1998 à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, plus ciblé dans son espace linguistique, dont les actes ont été publiés (Albert, 1999) ; la publication collective en Allemagne de *Escribir entre dos lenguas / Escriure entre dues llengües* (Arnau et al., 2002) ; l'annonce d'un colloque sur « L'hospitalité des langues » à Clermont-Ferrand, fin 2004. Il faut également y ajouter, selon des perspectives généralement monographiques, des thèses de plus en plus nombreuses (certaines étant le fruit des travaux de participants à cet ouvrage), relevant de domaines disciplinaires variés, consacrées à des « auteurs bilingues » ou à l'auto-traduction.

tentative de synthèse. Mais si la distance interlinguistique (la plus ou moins grande divergence des codes) est tout sauf négligeable, le type de rapport entretenu par les langues (en réalité par leurs locuteurs) dans le réel, n'en constitue pas moins le critère commun à la totalité d'entre elles, puisqu'il repose sur l'exercice d'une domination (par voie de conquête, plus ou moins ancienne, selon des modalités de violence oscillant entre la barbarie guerrière et l'insidiosité symbolique) de l'une sur l'autre/les autres ayant engendré des processus d'acculturation, parfois même de substitution. Chaque lieu d'écriture a donc son histoire propre, mais il est à chaque fois le théâtre de la diglossie.

Or, même si tel est généralement le cas, il peut être cependant un peu rapide, voire réducteur, d'envisager les rapports entre les langues du point de vue d'une stricte subordination. Le statut du français au Maghreb et tout particulièrement en Algérie (Siblot) est là pour nous amener à plus de discernement : quand la langue du colonisateur, naguère celle de l'oppression, en vient à signifier une planche de salut contre l'oppression interne, devenue pleinement nationale, il y a tout lieu de nuancer le propos et de se prémunir contre des certitudes relevant davantage d'a priori idéologiques que de la fréquentation sincère de la réalité quotidienne par le citoyen qu'est l'écrivain. Mais ce n'est pas forcément là un cas isolé ; nous aurons à y revenir par la suite...

Les terrains qui font l'objet des communications réunies se situent, à une exception près (celle de l'Angola lusophone [Eminescu]), dans la zone d'influence des langues française (sur trois continents) et espagnole (sur deux), deux grandes langues véhiculaires qui entrent parfois en contact avec d'autres langues véhiculaires (l'arabe au Maghreb [Siblot], l'anglais au sud des Etats-Unis [Graviou]), le plus souvent avec celles que leur véhicularité plus ou moins restreinte renvoie au statut de vernaculaires. Ces dernières ne jouissent pas toutes du statut de langues écrites, ou ne l'ont recouvré (quiché, q'anjobal... [Barrientos, Moussounda]) ou bien n'y ont eu accès que tout récemment (kimbudo en Angola [Eminescu] ; mandingue au Mali [Dufour] ; créole aux Antilles et en Haïti [Mencé-Caster, Tessonneau] ; mapudungun au Chili [Castillo-Berchenko]) ; qu'elles ont beau, parfois, être dotées d'une riche tradition littéraire tout en courant un danger plus ou moins grand de disparaître (l'occitan [Bardou, Cellier, Haffner, Verny, Viaut], dans une moindre mesure le galicien [Luis, Mitaine, Pérès]) ; qu'elles peuvent parfois n'être à ce point l'apanage d'une minorité qu'elles acquièrent une fonction cryptique (yaquetia [Sagnes-Alem]) ; qu'elles sont parfois renaissantes sur la base d'une officialisation liée à l'autonomie politique (malgache [Rabenoro, Ralambomanana, Ramarosoa] ; guarani [de Chatellus, Fernandes, Gomez] ; catalan [Badosa, Caire, Raillard, Soler] ; basque [Apalategui]).

Le lecteur pourra s'il le désire organiser son parcours selon cette logique géolinguistique et, le plus souvent, combiner les différentes approches qui lui sont proposées, mais on aura bien compris que le propos de ce colloque était différent, pour ne pas dire totalement divergent. L'offre était en effet de rompre avec ces logiques territoriales qui ne font bien souvent que cacher des logiques disciplinaires. Il s'agissait donc de faire partager à des spécialistes de tel pays ou de telle contrée, de telle époque, de telle orientation épistémologique (du narratologue convaincu au chercheur en politiques linguistiques) l'observation attentive d'un même espace, non plus géolinguistique mais fictionnel, celui du texte littéraire traversé par les tensions et les rencontres interculturelles et interlinguistiques. La rupture délibérée de la logique topographique a certes eu pour effet de mettre en pièces, comme celles apparemment disparates d'un puzzle, les certitudes et routines des fonctionnements universitaires habituels, mais en revanche de mettre en dialogue et en état de remarquable réceptivité les participants qui ont fait l'effort de s'en dépouiller.

2. Les modèles interprétatifs comme signes sociopolitiques et socio-culturels

L'impéritie déclarée par certains contributeurs à traiter de « bilangue » à travers la création littéraire ne saurait être considérée que comme révélatrice de modalités de transmission et de reproduction d'outils méthodologiques forgés par et pour la culture unilingue. On ne saurait donc reprocher aux chercheurs de travailler à partir de méthodologies conçues par et pour l'homogène, alors que dans le cas qui nous occupe, il est impératif (et impérieux) de se pourvoir pour faire face à l'hétérogène. Ajoutons à cela le constat de l'utilisation, par les uns et les autres, de concepts différents voire divergents — que nous allons à présent déclinier — révélateurs de modèles interprétatifs contextualisés, aussi bien d'un point de vue épistémologique que territorial, interprétables comme autant de signes d'approches socio-culturelles distinctes.

La divergence entre approches individuelles et groupales entre en lien avec des présupposés idéologiques qui ne disent pas leur nom. Et si l'auteur est souvent un franc-tireur parmi les siens, il n'en est pas moins, en même temps, l'un des leurs : le rejet, la répulsion ne se font jamais qu'en tant qu'insoumission, que refus d'adhérer, d'imiter les normes qui ont cours. Privilégier l'approche groupale tient pour une bonne part de l'analyse marxiste en termes de lutte des classes, comme celle du « premier Calvet » (Calvet, 1974, 1987) ; la pratique interactionniste qui suit le principe de Weinreich selon lequel « l'individu est le lieu du contact » entre les langues (Weinreich, 1953), est tout droit issue d'une approche libérale, caractéristique du « second Calvet » (Calvet, 1999, 2002). La focalisation de certaines

études sur l'individu-auteur au mépris du contexte va dans ce sens, alors que, ici ou là, l'auteur se trouve investi explicitement de responsabilités civiques en tant que porte-parole emblématique d'une (r)évolution sociale en cours.

C'est que l'instrumentalisation politique non seulement de la langue, mais aussi de la littérature (l'institution de la langue littéraire a déjà été évoquée), est un phénomène qui est loin d'être exceptionnel ou récent : de la parution de la grammaire de Nebrija (1492) à l'Edit de Villers-Cotterêts (1539), les politiques linguistiques de l'Espagne et de la France sont presque concomitantes. Elles préfigurent en quelque sorte les politiques outrancières d'arabisation en Algérie (Siblot), de malgachisation à Madagascar (Rabenoro, Ralambomanana), ou de promotion du national-indigénisme guarani par les dictateurs paraguayens (Gomez), aux effets indésirables. D'une manière générale, là où a cours le totalitarisme, les auteurs n'ont devant eux qu'une alternative : se soumettre ou s'exiler. La résistance, la dissidence interne, qui peuvent constituer une autre issue, ne sont possibles que dans des contextes sociopolitiques moins contraignants.

A. L'imposition de la langue et ses conséquences

Rien de tel dans l'Espagne, franquiste : Josep Pla en Catalogne (Badosa) et Álvaro Cunqueiro en Galice (Fravallo) illustrent bien les accommodements, pour ne pas dire les compromissions, consentis par deux auteurs conservateurs mais écrivant dans des langues proscrites, face à l'intransigeance de la dictature. Leur retour en grâce auprès de leur lectorat ne surviendra que lorsqu'ils pourront réintégrer plus ou moins librement leur langue d'écriture. Les opposants au régime, contraints à l'exil, comme le communiste Jorge Semprún, seront parfois attirés par la langue de leur terre d'asile (Alba), cependant qu'à l'intérieur, des individus comme Juan Marsé (Vila) ne sortiront jamais du conditionnement sociolinguistique subi, pas même une fois la démocratie recouvrée. Le changement de donne politique les place tous, à un moment ou à un autre, dans une situation bancale. Plus près de nous, les prescriptions de type nationaliste s'appliquent à l'écrivain, aussi bien Catalogne qu'au Pays Basque. Les analyses de Badosa et de Soler ici même portent les traces de la réflexion prescriptive de Francesc Vallverdú en matière d'usage littéraire du catalan (Vallverdú, 1968, 1975), et la contribution d'Apalategui montre bien dans quelle impasse se trouve aujourd'hui acculé, en raison même de son succès, l'écrivain bilingue basco-espagnol Bernardo Atxaga, pris sous le feu croisé de deux nationalismes exclusifs.

La notion même de « conflit linguistique » n'est pas née par hasard sous la dictature franquiste, pas plus que celle d'« *autoodi* » (l'« auto-dénigrement ») à Valence, plutôt qu'à Barcelone. Et si, en territoire français, ces concepts ont trouvé en domaine occitan un écho favorable, c'est parce que

l'oppression y était plus symbolique qu'ouvertement répressive, qu'on leur a préféré les formules plus édulcorées de « fonctionnements diglossiques » et d'« aliénation » ou de « névrose diglossique » (cf. Gardy & Lafont, 1981, Boyer, 1986, Lafont, 1984b). Les auteurs occitans (ceux qui écrivent dans cette langue ou participent de son aire linguistique), quel qu'ait été leur positionnement personnel — Joë Bousquet, plus imprégné de culture que de langue (Haffner) ; André Chamson, auteur bilingue à la fois académicien français et viscéralement attaché au terroir (Cellier) ; René Nelli, plus soucieux de transcendance que de controverse (Bardou) ; Roland Pécout, militant occitaniste radical à ses débuts, désormais plus œcuménique (Verny) — peuvent sans exception être envisagés selon ce prisme. Sans jamais être dupes du drame de la substitution linguistique qui se joue, chacun trouve diverses formes de compromis qui ont directement à voir avec le réel sociolinguistique. Et c'est paradoxalement de la base populaire interpellée par la perte de la langue des origines que naît l'expérience avortée d'une récupération de la parole déviant sur une (re)conquête de l'écrit occitan (Viaut). Chez les uns ou les autres se vérifie le paradoxe de l'occitan, tant dans la survie têtue de l'oral socialisé jusque dans les années cinquante voire soixante du XX^e siècle, que dans la continuité millénaire, plus ou moins souterraine selon les époques, d'un écrit, apanage des élites, qui quant à lui perdure.

B. De la confrontation à l'hybridation

Bien loin de là, le mouvement de la « négritude » (qui selon Tessonneau apparaît en Haïti bien avant que Césaire ne se manifeste) pose sa revendication en terme de conflit. Sous le précipité créole dérivé de l'imposition du français, est revendiquée une strate culturelle (à défaut de linguistique) propre à le subvertir. Cette position de type antagoniste a par la suite fait l'objet de vives critiques pour sa vision jugée réductrice de l'identité antillaise. Le concept de créolisation élaboré par Edouard Glissant et largement popularisé par Patrick Chamoiseau (cf. Détrie, 1998) établit en effet, en lieu et place d'une bipolarisation, une identité composite (tricontinentale) configurée en archipel (et non insularité), amalgame potentiellement ouvert à l'infini. La contribution de Mécé-Caster met ainsi en lumière le caractère translinguistique et transculturel de l'espace des Caraïbes, sur la base ici de deux langues véhiculaires, le français et l'espagnol : l'écriture des cubains Alejo Carpentier et Cabrera Infante, comme celle de Chamoiseau ou Confiant, tente de se forger une langue métisse, toujours en renouvellement.

C'est précisément de « métissage » et d'« hybridité » qu'il est question, sitôt le continent atteint. Un continent capable d'associer, à l'image du Guatemala, une population amérindienne largement isolée et des avant-gardes nationales qui font le voyage de Paris (Barrientos). Tandis que ces

derniers revendiquent un héritage culturel somptueux sans pour autant accéder aux langues qui l'ont transmis jusqu'à nous, la première, qui maintient par l'oralité ses multiples langues, secouant le joug de l'oppression, parvient enfin à témoigner, à faire que ses récits se frayent un chemin par le biais d'une traduction qui, sans se le proposer, acculture (Moussounda). Le combat qui se livre plus au nord, sur les terres du septentrion mexicain passées depuis un siècle et demi sous domination américaine, se déroule à la charnière de deux grandes langues et de deux mondes. A la fois premiers occupants et migrants, toutes strates confondues, les chicanos se cherchent une identité et, à la manière d'Hinojosa, hésitent entre les deux langues pour les embrasser toutes deux sous des formes instables (Graviou) : comment ne pas renoncer aux origines tout en participant au « rêve américain » ? Ici, pas de théorisation, mais un corps-à-corps des langues, tout en souffrance et fulgurance.

Au beau milieu du continent méridional, le Paraguay, avec son bilinguisme diglossique largement répandu, reconnu comme canonique dès les origines de la sociolinguistique (Rubin, 1968 ; Fishman, 1971) fait figure d'îlot. Le péruvien José María Arguedas s'est probablement suicidé de n'avoir pu contribuer à conduire son pays dans cette voie (Lagarde, 2001 : 159-190) que n'ont pas suivie ses compatriotes Vargas Llosa et encore moins Bryce Echenique (Victorri). Chez les Guarani, le concept d'« hybridité » peut semble-t-il prendre tout son sens, puisque, contrairement à la plupart des territoires latino-américains, il peut jouer aussi bien sur le terrain linguistique que culturel ; puisque les pratiques bilingues qui alternent et altèrent les deux langues (Gomez) jouent non seulement sur des codes très éloignés l'un de l'autre mais qui véhiculent des univers culturels difficilement transposables. Dans ses romans, Roa Bastos qui s'est longuement essayé à leur fusion (de Chatellus ; Fernandes, 2001 ; Lagarde, 2001 : 135-157) n'a pas toujours réussi, du moins au strict plan linguistique ; peut-être l'abord par la poésie et le conte, Bareiro Saguier a-t-il été plus perspicace ? D'autres voix, plus récentes, ont tiré bénéfice des expérimentations de leurs aînés, mais surtout dans le domaine moins contraignant de la création poétique (Fernandes, Gomez).

Le « cône sud » (Chili et Argentine, pour l'essentiel) offre, du point de vue qui nous occupe, des paysages contrastés. La littérature s'y écrit en espagnol, mais à Buenos Aires, elle prend des airs cosmopolites (Larrue) dont il a déjà été question dans ces pages. L'Argentine si composite a fonctionné comme un creuset linguistique, au point que Manuel Puig, si passionné pourtant d'oralité, ne peut nous faire parvenir, à travers sa monolgue, qu'une polyphonie de registres (Souquet). Du Chili, qui a donné deux prix Nobel, on n'entendra ici, et de manière exceptionnelle, qu'une voix timide et dissonante, celle d'un poète mapuche, descendant des « farouches